



**SNUipp-FSU 92**

Nanterre, le mardi 30 janvier 2018

Madame la Directrice Académique,

Cette CAPD comporte plusieurs points à l'ordre du jour, ayant des conséquences importantes pour les carrières de nos collègues ainsi que pour leur vie personnelle et familiale.

L'étude des promotions intervient beaucoup plus tard dans l'année qu'habituellement. Les nouvelles mesures PPCR d'une part sont encore mal comprises des collègues et d'autre part laissent un goût amer aux enseignants en fin de carrière n'étant pas encore à la hors classe, dont la promotion risque d'intervenir plus tard que dans l'ancienne grille. Les conséquences sur la pension future de ces collègues sont lourdes. Aucune solution proposée par le gouvernement, aucune adresse pour ces personnels de la part de la Direction Académique...Où est l'engagement du gouvernement que tous les enseignants partent à la retraite en étant à la hors classe ? Où est, pour ces collègues, l'amélioration promise ?

Comme dans les autres secteurs, des disparités persistent dans le déroulement des carrières des femmes et des hommes. Ce sont encore très majoritairement les femmes qui s'interrompent ou exercent à temps partiel pour élever leurs enfants, ce sont les hommes qui occupent majoritairement les fonctions à responsabilité les mieux rémunérées...Ces disparités ont des conséquences importantes sur le déroulement de carrière des femmes et des hommes et sur la retraite. Comment la DSDEN compte-t-elle travailler sur cette question pour enrayer ces inégalités ?

Un grand nombre d'enseignants demande chaque année à quitter le département des Hauts de Seine. Le département étant déficitaire, très peu obtiennent satisfaction. Les collègues qui finissent par avoir un barème suffisant sont ceux qui doivent partir pour des raisons médicales, et ceux qui sont séparés de leur conjoint et de leur famille depuis plusieurs années. Un enseignant ne se trouvant pas dans une de ces deux situations n'a absolument aucun espoir de quitter le département au cours de sa carrière. Nous espérons que la mise en place d'un deuxième concours de recrutement dans l'académie de Versailles permettra de rendre le calibrage un peu plus favorable aux collègues, mais nous savons que cela ne suffira pas. Nous souhaiterions savoir quelle réflexion ministérielle est en cours afin d'envisager des solutions pour favoriser la mobilité des enseignants exerçant dans les départements déficitaires. On ne peut plus seulement constater tous les ans un dysfonctionnement sans mettre en place des solutions à court, moyen et long terme.

Le sujet de l'accès à la liste d'aptitude aux fonctions de direction nous donne l'occasion de tirer une nouvelle fois le signal d'alarme sur la complexité des missions des directrices et directeurs d'école : ils sont seuls dans l'exercice de leur métier, devant des responsabilités énormes et de plus en plus difficiles à assurer, souvent en première ligne face à tous les acteurs de l'école : parents d'élèves, personnels municipaux, élus locaux, adjoints, élèves, hiérarchie. Les directrices et directeurs ont besoin d'avoir le temps de se recentrer sur leurs tâches prioritaires :

coordination d'équipe et rôle pédagogique, et de bénéficier de toute l'aide nécessaire sur toutes les missions techniques et de sécurité.

Depuis plusieurs années, nous ne cessons d'interpeller l'administration sur le fait que les conditions de travail dans les écoles se dégradent, le climat scolaire devient délétère dans certaines zones, les enseignants du département souffrent dans l'exercice de leur métier, se sentent exposés et peu soutenus par leur hiérarchie. Lors de la dernière CAPD, nous vous avons demandé que des solutions d'urgence soient trouvées pour améliorer la gestion des ressources humaines et la communication aux enseignants. La Direction Académique ne peut pas se contenter de reconnaître certains dysfonctionnements, nous avons besoin qu'elle s'engage réellement pour améliorer les conditions de travail et protéger les enseignants dans l'exercice de leurs fonctions, y compris face aux municipalités.